

Collège de droit

CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription est réservée aux étudiants inscrits en licence générale suivant un cursus simple et non un double cursus.

Ouvert de plein droit :

- ▶ aux étudiants inscrits en 1^{re} année de licence titulaires d'une mention Très bien au baccalauréat ;
- ▶ et/ou aux étudiants avec une moyenne de 13/20 et plus aux examens du 1^{er} semestre (S1) de la licence, sous réserve du règlement des droits d'inscription.

Ouvert sur dossier (et/ou entretien) :

- ▶ aux étudiants inscrits en 1^{re} année de licence avec une moyenne de 12/20 au 1^{er} semestre (S1), sous réserve des places disponibles (50/60) et sous réserve du règlement des droits d'inscription.

Dans tous les cas, pièces à remettre avant la mi-février de l'année en cours :

- lettre de motivation et/ou CV ;
- notes de baccalauréat, et le cas échéant la mention obtenue ;
- résultats obtenus au premier semestre de licence.

DROITS D'INSCRIPTION

- ▶ Collège 1 : 90 €
- ▶ Collège 2 : 180 €
- ▶ Collège 3 : 180 €

Exonération partielle ou totale pour les boursiers.

CONTACT

Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines

Faculté de droit
et de science politique
(DSP)

3 rue de la division Leclerc
78280 Guyancourt

▶ Co-directeurs

Claire Bouglé-Le Roux, *maître de conférences*
claire.bougle@uvsq.fr

Sophie Petit-Renaud, *professeur*
sophie.petitrenaud@uvsq.fr

▶ Administration du Collège

Mélanie Ravet, *scolarité*
melanie.ravet@uvsq.fr

Cécile Solignac, *candidatures/inscriptions*
cecile.solignac@uvsq.fr



PRÉSENTATION

Le Collège de droit de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines s'adresse aux étudiants de la faculté de droit désireux d'approfondir la formation reçue en licence pour se préparer aux enjeux d'avenir par une approche fondamentale, historique et philosophique du droit.

Parce que le juriste aspire à donner un sens aux règles juridiques et que le droit est bien davantage qu'une science ou une technique, il doit, lorsque cela lui est possible, cultiver un esprit de curiosité, approfondir sa culture et sa maîtrise de la langue du droit, et se confronter à l'éloquence et à l'argumentation juridique.

POINTS FORTS

- ▶ enrichir et approfondir sa culture et ses connaissances en droit
- ▶ valoriser son cursus grâce à une formation spécialisée diplômante préparée en même temps que la licence
- ▶ constituer un réseau de partenaires professionnels

OBJECTIFS

Cette formation, ouverte aux étudiants ayant déjà un bon niveau général, passe par :

- ▶ la mise en place d'un parcours d'excellence (collège 1, 2 et 3) à destination des étudiants qui souhaitent accéder à une connaissance approfondie du droit ;
- ▶ l'acquisition d'une solide culture dans les disciplines juridiques, des outils de compréhension et de réflexion sur les évolutions de nos sociétés ;
- ▶ une bonne maîtrise de la langue française, ainsi qu'une formation à l'éloquence et à la rhétorique.

Le Collège de droit donne lieu à des activités qui lui sont propres, à une formation complémentaire, à des rencontres avec des professionnels du droit ainsi qu'à la constitution d'un annuaire de ses membres.

La réussite de l'ensemble du parcours confère le diplôme universitaire.

Schéma de la formation

Surlignées dans le tableau ci-dessous, les matières propres au collège sont dispensées au cours des semestres impairs, ou après les examens de la licence pour les semestres pairs.

COLLÈGE 1

S2

- Linguistique juridique – 10h
- Grandes dates du droit – 10h
- Droit, art et littérature – 20h

Ce cours de licence est une option obligatoire pour l'étudiant du collège, il doit être cumulé avec une autre option de licence au choix.

COLLÈGE 2

S3

- Institutions politiques, juridiques et sociales de l'Antiquité – 20h
- Grands enjeux juridiques contemporains – 10h

S4

- Histoire de la justice et du procès – 8h
- Introduction to *Comparative Law* – 20h
- Science politique de l'Union européenne – 20h
- Ateliers d'éloquence – 12h

COLLÈGE 3

S5

- Pensée juridique et grands auteurs de l'Antiquité au XX^e siècle – 20h
- Grands enjeux juridiques contemporains – 10h

S6

- Théorie et philosophie du droit – 30h
- Ateliers d'éloquence : préparation du grand oral – 12h

- Rencontres professionnelles en partenariat avec la préparation au concours de l'École nationale de la magistrature (ENM)
- Un grand oral clôt la session d'examens du collège 3